

Le lâcher 2020 de petit demi-fond du Grand Club Centre Charleroi

Un lâcher colombophile résulte d'une démarche consensuelle souvent émaillée de discussions enflammées. S'il concrétise un objet de convoitise, il est tout autant susceptible de créer un motif de déception. Surtout quand l'accord forgé, à l'amiable, à l'arraché ou imposé, ne répond pas aux aspirations sportives.

La réalité de terrain est sans appel ! La colombophilie compose avec le privilège de ne pas placer au départ toutes les colonies sur une même ligne pour cause de disparité géographique. Toutefois, l'allongement des distances de vol en petit demi-fond apporte davantage de souplesse : les prises de position y sont dès lors généralement plus conciliantes. Quatre lâchers sont programmés en 2020 dans l'EPR Hainaut-Brabant wallon.

Les deux lâchers 2020 de petit demi-fond de l'EPR Hainaut-Brabant wallon présentés dans les trois dossiers publiés à ce jour sur ce sujet relèvent de l'inédit. Le troisième par contre ne le fait pas. En fait, il s'apparente, et ce dans les grandes lignes, à une reconduction géographique de son prédécesseur. Mais se contenter de ce seul constat lapidaire occulte les turbulences hivernales qu'il a suscitées en certaines contrées.

La colombophilie, amalgame de passions et d'intérêts individuels, ne se résume pas - ne le fera jamais - au paisible flux d'un fleuve qui s'étire dans le temps...

Il faut savoir !

Sans aucun doute permis, le « **Grand Club Centre Charleroi** » répond à la tendance actuelle qui consiste à proposer des lâchers les plus étendus possibles dans l'optique d'assurer une préparation optimale à la compétition nationale devenue le graal obsessionnel de nombreuses colonies en recherche d'identité et de diverses valeurs.

La chronologie des faits relatifs à cette association de l'Est du Hainaut prouve cependant que cette dernière a en réalité devancé la toute récente tendance enregistrée dans les deux précédents lâchers « transparisiens » présentés relevant principalement de l'ouest hennuyer.

Un déclic. En 2018, au sortir des enseignements apportés par les six Melun expérimentaux de grande vitesse sous lâcher unique lors de la campagne précédente, le Centre et la quasi-totalité de la région de Charleroi ont uni leurs avenir « transparisien » sur les Toury et Orléans repris à l'itinéraire de l'époque. Ainsi, le « **Grand Club Centre Charleroi** » associe effectivement



sur le terrain depuis quelques saisons, comme son libellé le suggère, les deux sections régionales du temps jadis qu'étaient, d'une part, le Centre et, d'autre part, Charleroi, tout au moins la partie relative à son aile gauche. L'union réalisée a ancré la notion de grandeur dans les esprits colombophiles de ces régions,

Feedback. Au terme de tractations menées, les deux régions étaient en effet parvenues à s'accorder pour fusionner leurs zones de participation respectives en un rayon cumulé aux dimensions importantes (55 km de profondeur, largeur un peu moindre). Ce dernier, douze mois plus tard, s'incrustait encore davantage dans le nord-ouest avec la reprise décidée des six communes de Thoricourt, Graty, Hoves, Petit-Enghien, Hoves et Saintes. Le rayon 2020 arrêté, arrivé en quelque sorte au maximum réglementaire autorisé, se résume en une reconduction géographique du précédent.

Frontières hermétiques. Deux frontières contribuent à délimiter en partie le rayon du « *Grand Centre Charleroi* ». D'une part et sur le « devant », la française de Sars-la-Bruyère à Leval-Chaudeville. D'autre part et dans la profondeur, la linguistique d'Herne à Lembeek. Ces deux frontières ont pour point commun d'être hermétiques car elles n'autorisent aucune intrusion sportive dans « *L'Hexagone* » et le Nord du pays.

Ossature en baisse. Les avatars de « *Charleroi 2012* » rencontrés en vitesse (voir dossier spécifique) exercent une inévitable répercussion structurelle en petit demi-fond. Ainsi, le retrait d'Anderlues des tablettes fédérales et le « *changement d'air* » décrété par Solre-sur-Sambre au profit de « L'Entente des Frontaliers » ont pour conséquence que ledit « *Grand Club Centre Charleroi* » ne compte plus désormais que sept sociétés. A savoir, pour le Centre d'abord, les composants de « *L'Entente des V* » : « Le Progrès », d'Estinnes, « L'Indépendante » et « La Tourterelle », de Givry, « L'Hirondelle » de La Bouverie et « L'Union », de Marche-lez-Ecaussines. En terre carolorégienne ensuite, les deux éléments de « *Charleroi 2012* » : Trazegnies et Mont-Sainte-Aldegonde.

Un général assorti de doublages. Un résultat général est prévu. Toutefois, le Centre autorise « ses » sociétés à organiser un doublage local. De son côté, la région de Charleroi en permet trois : Charleroi 2012, local Trazegnies et local Mont-Sainte-Aldegonde. Pour rappel, la libre circulation des amateurs est garantie au sein des ententes de vitesse.

Un exemple rare. Le lâcher unique des dernières campagnes de petit demi-fond a permis au Centre et l'aile ouest de Charleroi d'étendre ce même mode de lâcher à la grande vitesse. Le temps... un artisan de rationalisation !

Concurrence assurée. Le « *Grand Club Centre Charleroi* » rentre, sur sa gauche (en regardant de France), en concurrence directe avec l'« *Avenir* » montois associé en 2020 à trois sociétés du Brabant wallon. Leurs zones de participation respectives reprennent moult localités en commun.

Trois « réservoirs ». Le rayon du « *Grand Club Centre Charleroi* » (213 localités) puise exclusivement dans trois provinces francophones : le Hainaut, le Brabant wallon et, dans une mesure amoindrie, dans le Namurois. (N.B. : la liste 2020 des communes reprises, remise à la fédération, ne recense pas Charleroi, Mons et Thieu. « Coulon Futé » a intégré ces trois localités dans la carte car ces dernières sont implantées à l'intérieur du pourtour défini par le document.).

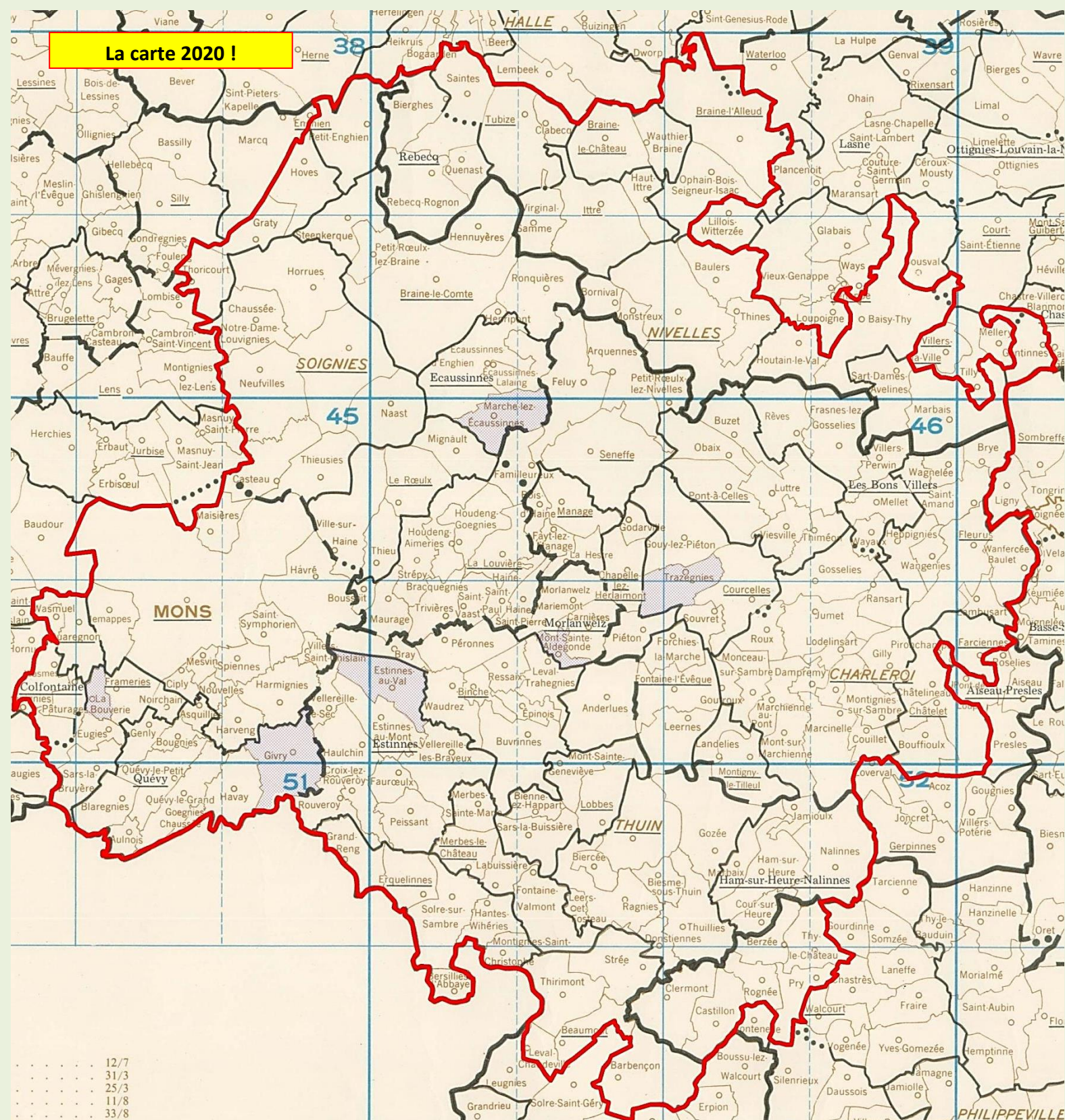


Pourtour en rouge (64 localités) : Leval-Chaudeville, Thirimont, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries, Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelines, Grand-Reng, Rouveroy, **Givry**, Havay, Goegnies-Chaussée, Quévy-le-Grand, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Eugies, Pâturages, Wasmes, Wasmuel, Quaregnon, Jemappes, Mons, Maisières, Casteau, Neufvilles, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Thoricourt, Graty, Hoves, Petit-Enghien, Bierghes, Saintes, Tubize, Clabecq, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Braine-l'Alleud, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Baulers, Thines, Houtain-le-Val, Baisy-Thy, Sart-Dames-Avelines, Marbais, Gentinnes, Brye, Saint-Amand, Fleurus, Wanfercée-Baulet, Lambusart, Farciennes, Châtelaineau, Châtelet, Bouffioulx, Couillet, Marcinelle, Nalinnes, Thy-le-Château, Pry, Rognée, Castillon, Barbençon, Beaumont.

La liste complète (213 localités) : Anderlues, Arquennes, Asquillies, Aulnois, Baisy-Thy, Barbençon, Baulers, Beaumont, Bellecourt, Bersillies-l'Abbaye, Berzée, Bienne-lez-Happart, Biercée, Bierghes, Biesmes-sous-Thuin, Binche, Blaregnies, Bois-d'Haine, Bornival, Bouffioulx, Bognies, Boussoit, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Bray, Brye, Buvrines, Buzet, Carnières, Casteau, Castillon, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Châtelaineau, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Ciply, Clabecq, Clermont, Couillet, Courcelles, Cour-sur-Heure, Croix-lez-Rouveroy, Cuesmes, Dampremy, Donstiennes, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Epinois, Erquelines, Estinnes-au-Mont, **Estinnes-au-Val**, Eugies, Familleureux, Farciennes, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Feluy, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Forchies-la-Marche, Frameries, Frasnes-lez-Gosselies, Genly, Gentinnes, Ghlin, Gilly, **Givry**, Godarville, Goegnies-Chaussée, Gosselies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Gozée, Grand-Reng, Graty, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Harmignies, Harveng, Haulchin, Haut-Ittre, Havay, Havré, Hennuyères, Henripont, Heppignies, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtain-le-Val, Hoves, Hyon, Ittre, Jamioulx, Jemappes, Jumet, **La Bouverie**, La Buissière, La Hestre, La Louvière, Lambusart, Landelies, Le Roeulx, Leernes, Leers-et-Fosteu, Leval-Chaudeville, Leval-Trahegnies, Liberchies, Lobbes, Lodelinsart, Luttre, Maisières, Manage, Marbais, Marbaix-la-Tour, **Marche-lez-Ecaussines**, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Mauraage, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Mesvin, Mignault, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, **Mont-Sainte-Aldegonde**, Mont-Sainte-Geneviève, Mont-sur-Marchienne, Montignies-Saint-Christophe, Montignies-sur-Sambre, Montigny-le-Tilleul, Morlanwelz, Naast, Nalinnes, Neufvilles, Nimy, Nivelles, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Obourg, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Pâturages, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Petit-Enghien, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Piéton, Pont-à-Celles, Pry, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Ragnies, Ransart, Rebecq-Rognon, Ressaix, Rêves, Rognée, Ronquières, Rouveroy, Roux, Saint-Amand, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Saintes, Sars-la-Bruyère, Sars-la-Buissière, Sart-Dame-Avelines, Seneffe, Soignies, Solre-sur-Sambre, Souvret, Spiennes, Steenkerque, Strée, Strépy-Bracquengnies, Thieu, Thieusies, Thiméon, Thines, Thirimont, Thoricourt, Thuillies, Thuin, Thy-le-Château, **Trazegnies**, Trivières, Tubize, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Ville-sur-Haine, Villers-Perwin, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Wagnelée, Wanfercée-Baulet, Wangenies, Wasmes, Wasmuel, Waudrez, Wauthier-Braine, Wayaux.



La carte 2020 !



Légende

 Pourtour du « Grand Club Centre Charleroi ».

